



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 mars 2020

Coronavirus : point de situation au 17 mars suite aux mesures annoncées par le gouvernement

Suite aux récentes décisions gouvernementales, la Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire à ce jour, mesures toujours susceptibles d'évoluer dans les heures et les jours qui viennent, avec un objectif : assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité) tout en limitant les risques. Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur valence.fr.

Les déplacements interdits sauf en cas de nécessité

Depuis ce midi et pour 15 jours au moins, tous les Français doivent réduire les contacts et déplacements au strict minimum. Cependant, les déplacements pour les motifs suivants sont autorisés, à condition de se munir d'une attestation [téléchargeable en ligne ici](#) (à recopier à la main si pas d'imprimante au domicile !) :

- Aller travailler lorsque le télétravail est impossible,
- Effectuer des achats de première nécessité,
- Se déplacer pour motif de santé,
- Se déplacer pour motif familial impérieux (assistance aux personnes vulnérables ou garde d'enfants),
- Pratiquer une activité physique individuelle et/ou répondre aux besoins des animaux de compagnie (le déplacement doit être bref et à proximité du domicile).

Attention, tout déplacement sans attestation risque d'être sanctionné : des contrôles policiers ont lieu partout en France. Plus d'infos sur infos.gouv.fr

A Valence, le service Libélo est suspendu jusqu'à nouvel ordre et le réseau de bus est modifié.

Plus d'infos sur vrd-mobilites.fr.

Les aires de jeux fermées ou fortement déconseillées

En plus du parc Jouve, les aires de jeux de la Ville d'une capacité supérieure à 100 personnes sont fermées (exemples : Jean Perdrix, parc de l'Épervière, Marcel Paul, Petit Charran, Châteauvert...). La Ville déconseille vivement aux Valentinois de fréquenter les parcs et squares qui ne seraient pas encore fermés. Elle appelle chacun à suivre les consignes nationales et à faire preuve de responsabilité.

Les déchetteries fermées depuis ce midi

Les déchetteries gérées par Valence Romans Agglo sont fermées et interdites d'accès jusqu'à nouvel ordre.

Rappel des gestes barrières

1. Se laver les mains plusieurs fois par jour,
2. Tousser ou éternuer dans son coude,
3. Ne pas serrer les mains, éviter les embrassades,
4. Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après utilisation,
5. Porter un masque chirurgical jetable uniquement quand on est malade.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr